



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte sanitaire

Question écrite n° 93282

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la chirurgie publique qui semblent très dommageables pour l'ensemble du service public hospitalier. Le rapport du Conseil national de la chirurgie recommande la fermeture de 113 blocs opératoires dans les hôpitaux publics effectuant moins de 2 000 actes chirurgicaux par an. Avant d'avaliser ces dispositions, il semble nécessaire de rappeler que les hôpitaux publics vivent une grave crise budgétaire et que le milliard d'euros qui fera défaut en 2006 creuse le décalage entre les moyens octroyés par les pouvoirs publics (+ 2,5 %) et les besoins des établissements (+ 4,5 %). Ainsi, la mise en péril du service public hospitalier est en cours. La fermeture de blocs opératoires compromettra, de fait, la disparition d'autres activités (anesthésie, obstétrique, urgences, etc.). Par ailleurs, ce rapport ne fait mention ni du manque de chirurgiens, ni des risques encourus, ni des conditions de travail, ni du risque de désertification de l'accès aux soins. En conséquence, il lui demande de l'informer des mesures qu'il entend prendre pour garantir un service public de qualité, alliant la proximité et la sécurité dans le seul objectif d'une réelle égalité d'accès aux soins pour tous.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93282

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4612